

# Considération ontologiques, épistémologiques, méthodologiques et éthiques de l'engagement du chercheur qualitatif dans le contexte de la minorité francophone de l'Ontario

**Mariette Théberge, Ph.D.**

---

Université d'Ottawa

## Résumé

Réfléchir au sens de l'engagement du chercheur qualitatif exige de tenir compte de considérations ontologiques, épistémologiques et méthodologiques ainsi qu'éthiques dans un contexte donné. Selon des considérations ontologiques, cette contribution inscrit l'engagement du chercheur qualitatif en relation avec la question identitaire inhérente au contexte de la minorité francophone de l'Ontario. En tenant compte de considérations épistémologiques et méthodologiques – dont les paradigmes interprétatif et émancipatoire, elle souligne l'importance de l'engagement du chercheur qui participe non seulement à mettre en voix la parole des participants/acteurs ainsi que la sienne, mais qui peut servir de référents lors de litiges judiciaires. Cette contribution accentue également la nécessité de considérations éthiques dans le rapport d'altérité en insistant sur le respect de la dignité qui participe au sentiment d'exister.

## Mots clés

ONTOLOGIE, PARADIGME INTERPRÉTATIF, PARADIGME ÉMANCIPATOIRE, ÉTHIQUE, MINORITÉ FRANCOPHONE

## Introduction

La visée de comprendre le sens de l'engagement du chercheur qualitatif exige une réflexion – pour ne pas dire une métaréflexion – au sujet de considérations ontologiques, épistémologiques et méthodologiques, ainsi qu'éthiques qui s'inscrivent dans un parcours de recherche dans un contexte donné. Ces considérations s'enracinent dans le rapport d'altérité inhérent à la possibilité de réciprocité dans et par l'engagement des participants/acteurs et du chercheur. Ce rapport d'altérité est ainsi partie prenante de la recherche et du sens de l'engagement. Il s'esquisse, se trace, s'ancre dans un contexte – c'est du moins l'expérience que j'en aie et c'est en référence à des paradigmes interprétatif et émancipatoire que je vais en parler. Pour ce faire, je donnerai tout d'abord des précisions au sujet de l'Ontario français, contexte où les Francophones ont eu à

défier l’immuable de décisions politiques afin d’assurer leur survie et qui agit comme un alter ego tout au long de mon parcours de recherche. Par la suite, je traiterai de considérations ontologiques en lien avec le concept d’identité, défini comme un ensemble de sentiments qui nécessite de s’inscrire dans une mouvance et d’accentuer un sens d’appartenance. Puis, je ferai part de considérations épistémologiques et méthodologiques où l’engagement est conçu dans un rapport relationnel privilégié afin de coconstruire le sens d’expériences et de participer à des changements. Je ferai alors valoir l’évidence de tenir compte de considérations éthiques, qui touchent la dignité et le respect de la personne, en suggérant la possibilité d’aller au-delà de l’indicible dans la portée des voix des participants/acteurs et du chercheur afin d’en arriver à assumer la dissemblance – finalité qui entre en concordance avec le fait de vivre en minorité.

### **Défier l’immuable de décisions politiques en vue de survivre**

À moins de connaître les luttes qui prévalent à la vie et la survie des communautés de la francophonie canadienne, il n’est pas toujours évident de considérer qu’une visée de porte-parole ou de militantisme se doit de faire partie de leur quotidien. La situation démographique de ces communautés fait en sorte que la survie à long terme ne peut être tenue pour acquise. Par exemple, l’Ontario compte environ 583 000 Francophones – soit 4,8 % d’une population totale de plus de 12 000 000 de personnes répartie sur une superficie qui dépasse celles de la France et l’Espagne combinées (Gouvernement de l’Ontario - Office des affaires francophones de l’Ontario, 2009). Cette population est répartie différemment dans chacune des régions de cette province, ce qui accentue la situation minoritaire selon le contexte local où valoriser le sentiment d’appartenance au fait français devient complexe. Cependant, les deux situations socio-historiques suivantes et le mouvement de consolidation identitaire illustrent la persévérance qui y prévaut : 1) le *Règlement XVII* ou la lutte pour recevoir une éducation en langue française; 2) *SOS Monfort* ou la lutte pour recevoir des services en santé en langue française; 3) le mouvement d’affirmation ayant débuté dans les années 1970 et qui concourt depuis *Aux origines de l’identité franco-ontarienne* (Gervais, 1996a).

#### ***Le Règlement XVII (1912-1927)***

Adopté en 1912 par le ministère de l’Éducation de l’Ontario, le *Règlement XVII* restreint grandement l’usage du français en tant que langue d’enseignement et de communication au sein de toutes les institutions éducationnelles élémentaires et secondaires de la province, car il constitue « une mesure faisant de l’anglais l’unique langue d’enseignement des écoles fréquentées par les

élèves franco-ontariens et ce, dès la troisième année » (Centre de recherche en civilisation canadienne-française CRCCF, 2012). Pour le contrer, la communauté franco-ontarienne se mobilise pendant quinze ans et ne réussit à le faire abroger qu'en 1927. Dans le contexte sociétal de l'époque, il s'agit à la fois

d'un affrontement scolaire, éthique, politique, idéologique ou religieux, [qui] ...s'explique par la convergence de plusieurs antagonismes : l'opposition idéologique entre nationalistes et impérialistes; la crainte des Ontariens anglo-protestants devant l'immigration franco-catholique; les vieilles rivalités entre les orangistes (Irlandais protestants et les catholiques); les luttes cléricales entre les catholiques français et irlandais; la divergence politique de partisans (Gervais, 1996a, p. 123).

Comme l'exprime l'historien Gaétan Gervais (1996a), le Règlement XVII :

occupe une place éminente dans l'imaginaire de l'Ontario français. En effet, le conflit de quinze ans (1912-1927) qui suivit l'imposition du Règlement XVII a pris, dans la mémoire collective, des proportions de bataille épique où se joua la survie même de la communauté. Ainsi, la lutte contre le Règlement est devenue une manière d'"acte fondateur" de la communauté franco-ontarienne (p. 123).

C'est pourquoi cette lutte pour recouvrer des droits éducationnels constitue encore de nos jours une situation cristallisée confirmant la possibilité d'affirmation d'une volonté de faire reconnaître des besoins spécifiques révolus à une minorité puisque la complexité de la situation des Franco-Ontariens en ce qui a trait aux droits éducationnels ne se résorbe pas avec l'abrogation du *Règlement XVII*. Des écoles secondaires de langue française ne voient le jour dans cette province qu'à partir de 1969, à la suite de manifestations d'étudiants et de parents qui insistent pour recevoir une éducation en langue française au palier secondaire. Puis, en 1997, le gouvernement ontarien confère la gestion scolaire aux Francophones de la province en les autorisant à créer douze conseils scolaires de langue française.

### ***SOS Montfort***

Une lutte pour la reconnaissance de droits est également essentielle en 1997 lorsque la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario « recommande, sans aucune justification, la fermeture du seul hôpital

universitaire francophone en Ontario et dans tout le Canada à l'ouest du Québec » (Hôpital Montfort, 2012, p. 1). À cette nouvelle, la communauté franco-ontarienne lance le mouvement *SOS Montfort* qui retentit dans toute la province. Une lutte juridique s'amorce ainsi menant la cause tout d'abord à la Cour divisionnaire de l'Ontario où les Francophones y gagnent leur cause. Le gouvernement d'alors refuse de reconnaître la validité de ce premier jugement. Il faut donc porter la cause en Cour d'appel de l'Ontario où un deuxième jugement, émis en 2001, est de nouveau favorable aux Francophones et assure ainsi une victoire finale aux tenants de Montfort. Par la suite, l'hôpital prend son essor et obtient en 2005 le financement nécessaire pour doubler de superficie.

Considérée comme un mouvement de solidarité historique, cette autre situation se cristallise également dans la mémoire de la communauté francophone de l'Ontario puisqu'elle interpelle une vigilance constante pour recevoir une éducation et des services en santé en langue française. La nécessité de défier des décisions politiques qui vont à l'encontre de l'évolution du fait français en Ontario s'inscrit ainsi de manière indélébile dans les annales de l'histoire de cette communauté.

### ***Le mouvement d'affirmation identitaire du début des années 1970***

Parallèlement à cette nécessité de luttes, se dessine à partir des années 1970 un mouvement d'affirmation et de valorisation identitaire chez les Franco-Ontariens. Il est propulsé, entre autres, par la posture que prend le Québec dans sa visée d'indépendance et par l'appellation qui est dorénavant révolue aux Francophones résidents dans les autres provinces canadiennes Canada d'Ontario d'être des Hors-Québec (Gervais, 1996b). S'amorce alors une démarche de reconnaissance identitaire, entre autres, dans un appui voué à l'émergence d'artistes, par la mise en œuvre du Bureau franco-ontarien au sein du Conseil des arts de l'Ontario et la fondation de Théâtre Action – organisme dédié au développement théâtral. Plusieurs compagnies professionnelles de théâtre sont créées dans cette foulée : le Théâtre du Nouvel Ontario, La Corvée qui deviendra le Trillium, La Vieille 17, Vox théâtre. La maison d'éditions *Prise de Parole* voit aussi le jour à cette époque (Association des théâtres francophones du Canada, 2004; Beddows, 2001; Beddows & Mercier, 2007).

Depuis, toutes ces institutions artistiques participent à l'émergence, la consolidation et la reconnaissance de la culture franco-ontarienne dans un mouvement concerté qui agit non pas uniquement en relation avec un état de crise – comme cela a été le cas lors de l'adoption du *Règlement XVII*, mais en relation avec un état de fait au sujet de la nécessité d'une prise en charge collective du potentiel de résilience de la minorité au regard d'incidences

assimilatrices de la majorité. Ce mouvement continue d'avoir des répercussions puisqu'il s'accroît quand le ministère de l'Éducation de l'Ontario (2004, 2009) instaure une politique d'aménagement linguistique et préconise une approche culturelle de l'enseignement, ce qui vient réitérer l'importance de favoriser la construction identitaire des élèves en tissant des liens entre l'école et la communauté lors de réalisations artistiques.

Dans ce panorama socioculturel, mon engagement en théâtre et en recherche prend forme bien avant de compléter mes études doctorales en 1991 et d'occuper un poste en didactique des arts à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa. En fait, j'entre en scène dans le contexte de l'Ontario français en 1976 alors que je participe au *Festival provincial* de Théâtre Action et où je suis élue à son conseil d'administration jusqu'en 1978. Dans cette même période de temps, je travaille à la mise sur pied du théâtre de La Corvée – devenu Le Trillium. Puis, de 1980 à 1984, je suis à l'emploi de Théâtre Action en tant que responsable du développement du secteur professionnel. Dès son balbutiement, mon engagement avec la communauté francophone de l'Ontario prend racine dans la question identitaire en relation avec l'éducation artistique. Il s'articule en termes de considérations ontologiques où il importe de se définir soi-même en mouvance, dans une prise de risque constante et dans une intersubjectivité où la confrontation exige d'explorer les possibles de l'être en action et en réflexion par et sur l'action. Cette conception rejoint les dires de Gardella et Monnet (2006) selon lesquels l'engagement

peut aussi s'ancrer dans une nécessité identitaire, qui va de pair..., avec la volonté de dévoiler des dimensions peu visibles dans l'espace public, autrement dit de thématiser des enjeux identitaires que les pouvoirs en place peinent à reconnaître (p. 10).

### **Considérations ontologiques**

Dans un contexte culturel, où majorité et minorité sont instituées dans un rapport de l'autre à soi, c'est-à-dire dans une relation de dominance démographique indéniable et irréfutable – l'assimilation étant un risque permanent, la question de l'identité demeure au cœur des considérations qui situent l'engagement de la francophonie ontarienne. Il va sans dire que dans ce contexte comme ailleurs, la conception identitaire se définit en termes de mouvance, de remises en question sporadiques, de définitions plurielles. Comme l'affirme Hall (1992, p. 297) : « Les nations modernes sont toutes des hybrides culturelles »<sup>1</sup> [traduction libre] et l'Ontario français n'échappe pas au phénomène de la mondialisation ainsi qu'à la nécessité de reconnaître l'apport de la diversité ethnique à la réalité sociale. Quelle que soit la province canadienne ou le pays, la complexité de l'existence exige d'être vécue à même

les possibilités identitaires offertes et les contraintes de réalisation qui balisent la réalité individuelle et sociale dans laquelle évolue la personne.

### *Éprouver la complexité de l'existence*

L'identité se confondant de moins en moins « dans la toile de fond des traditions et des attentes ancestrales », la personne n'a plus à être le reflet du « tout de la culture » (Linton, 1977, p. XIX). La filiation s'exerce également de plus en plus souvent en termes de ruptures et de choix. Les générations se suivent, mais ne se ressemblent pas forcément. Les mariages entre différentes ethnies, entre membres de groupes religieux diversifiés, entre homosexuels exigent de repenser les relations et les traditions. Il arrive également que grands-parents, parents et petits enfants négocient l'emploi d'une langue commune – ce qui n'enlève rien à la qualité de leur relation si le choix de cette langue commune contribue à cette « assurance intérieure » de se sentir « chez soi dans son corps » (Mucchielli, 1986, p. 63).

Reconnaissant les incidences de la mondialisation, il ne s'agit donc pas d'aborder la question identitaire dans un contexte de minorité linguistique comme si cela constituait un folklore, mais de concevoir la complexité d'éprouver – dans le double sens de ressentir et de mettre à l'épreuve – un sentiment d'existence dans une perspective où l'identité constitue un « système de représentation de soi complexe lié à la conscience que la personne a d'elle-même » (Théberge, 1998, p. 267) en relation avec les possibilités qu'elle a de faire des choix selon les contraintes du contexte où elle évolue.

Comme l'explique Mucchielli (1986), l'identité est un ensemble de sentiments : sentiment de son être matériel, d'unité et de cohérence, de continuité temporelle, d'appartenance, de différence, de valeur, d'autonomie, de confiance, d'existence. « Pour un groupe ou une culture, le sentiment de son être matériel c'est la conscience, partagée par tous les membres, des éléments matériels qui constituent l'ancrage de l'existence objective du groupe ou de la culture » (p. 48). Ce sentiment est mis en lien avec l'unité et la cohérence que confèrent des expériences communes qui rendent tangibles le fil conducteur qui retrace l'histoire collective à laquelle s'identifie un ensemble de personnes. Pour en arriver à ressentir une continuité temporelle, encore faut-il passer outre l'épreuve du temps et redonner sens avec constance au sentiment d'existence vers lequel convergent l'ensemble des sentiments constituant l'identité.

Lorsque le fil du temps ou de la cohérence se brise, la conscience des membres est ébranlée de manière à ressentir que le groupe ou la culture est menacée. Le sentiment d'appartenance joue alors du coude pour faire valoir l'importance à accorder à la communication dans l'affirmation de différences et offrir à une entité collective la possibilité d'échapper à une emprise, une norme

ou une réglementation externe et imposée – comme cela a été le cas pour les Franco-Ontariens dans la mise à effet du *Règlement XVII* ou de *SOS Montfort*. Sentiments d'être matériel, d'unité et de cohérence, de continuité temporelle, d'appartenance et de différence participent ainsi aux sentiments de valeur et d'autonomie qui sous-tendent les sentiments de confiance et d'existence.

***Accentuer le sentiment d'appartenance***

Afin de tenir compte de cette définition de l'identité dans la mise en œuvre de programmes de recherche, je me préoccupe plus particulièrement de considérations ontologiques qui touchent les sentiments d'appartenance, de différence, de valeur et d'existence. Par exemple, cela a été le cas dans une étude portant sur le *Festival de Théâtre Action en Milieu Scolaire* (Théberge & Skelling Desmeules, 2011). Ce festival réunit annuellement soit à Ottawa ou Sudbury pendant trois jours consécutifs plus de trois-cents élèves du secondaire en compagnie d'une trentaine d'enseignants et d'animateurs culturels. Deux productions interprétées par des étudiants universitaires, une mise en lecture préparée par des comédiens professionnels, une dizaine de spectacles présentés par des élèves et près de vingt ateliers de théâtre constituent une programmation parsemée de temps d'échanges. C'est ainsi que l'exploration du sens de cet événement a permis de saisir l'importance de cette expérience pour des jeunes en provenance des différentes régions de la province de l'Ontario qui y vivent des moments mémorables au sein d'une collectivité qui accentue le sentiment d'appartenance à la Francophonie. Il s'avère donc important de « prendre en compte le rôle capital du langage, et plus particulièrement de la langue, comme précisément cet outil de médiation entre le sujet et le monde – entre le sujet et son monde » (Terato, 2008, p. 2).

Il va sans dire qu'un tel événement pourrait être significatif pour d'autres adolescents dans un contexte francophone majoritaire, comme au Québec, et il serait même à souhaiter que d'autres chercheurs s'engagent à en comprendre le sens si un tel festival y prend forme. Cependant, je suis à même de témoigner que le fait français est beaucoup moins valorisé et visible quotidiennement en Ontario qu'il ne l'est au Québec. C'est pourquoi, je tiens à approfondir la signification d'enjeux identitaires sous formes de recherches dans ce contexte. Cela questionne en soi les pouvoirs de reconnaissance dans l'espace public, car vivre en Ontario français exige une affirmation constante de sa propre différence et par ricochet un questionnement au sujet de la valeur accordée à cette part de soi qui s'exprime dans une langue trop souvent absente de l'environnement immédiat.

J'accorde donc une importance marquée à des considérations ontologiques, par souci de comprendre les expériences et leurs significations

voire les êtres avec qui je suis en mouvance dans l'intention de participer aux changements susceptibles d'améliorer des conditions socioculturelles de ce contexte de vie. Comme mon domaine d'expertise est l'éducation artistique, cette compréhension dessert des possibilités d'analyser et de dégager des éléments inhérents à des formations et manifestations artistiques sous-jacentes à des prises de conscience identitaire, des prises de position, des prises en charge et à des occasions de vivre ensemble qui interpellent une dimension d'être et de devenir.

### **Considérations épistémologiques et méthodologiques**

Deux postures se dégagent des visées que je viens de mentionner. D'une part, comprendre les expériences et leurs significations laissent filtrer une approche qui situe mon engagement en référence à un paradigme interprétatif. D'autre part, participer à des changements implique une vision émancipatoire où l'engagement est conçu comme un rapport relationnel privilégié. Ces choix paradigmatiques loin d'être en opposition sont liés au contexte même de la recherche qui guide des choix selon les possibilités offertes.

### ***Concevoir l'engagement comme un rapport relationnel privilégié***

Cet état oscillant entre des choix paradigmatiques interprétatif et émancipatoire tient au rapport d'altérité ou à la relation, c'est-à-dire à la manière de se lier aux personnes et aux groupes avec lesquels le chercheur s'identifie et approfondit une intersubjectivité et agit en concertation. Comme le précise Neuburger (2012) :

La relation est un rapport privilégié entre deux êtres, un attachement réciproque et affectivement investi.

Mais il ne suffit pas d'établir des relations interpersonnelles pour exister, encore faut-il que ces relations se situent à l'intérieur de cercles d'appartenance.

La relation d'appartenance est un partage, avec d'autres personnes, de valeurs, de croyances, de buts, d'intérêts qui créent une communauté réelle et ou psychologique. L'appartenance impose un engagement vis-à-vis du groupe. L'un des effets de ce type de relation est qu'il crée une solidarité, une loyauté entre les membres d'un groupe. C'est le monde de l'identité. L'existence de chacun repose sur ce double réseau constitué d'un réseau relationnel sur lequel se superpose un système d'appartenance. D'un côté, l'attachement et de l'autre, l'engagement (p. 21).

La relation intègre donc une double alliance. Elle privilégie une rencontre interpersonnelle et tient compte d'une appartenance à une



communauté. Par exemple, dans la recherche que je réalise, je suis en lien avec la communauté qui participe au développement artistique de l'Ontario français et j'y approfondis des relations qui incitent une compréhension mutuelle et une complicité. Ces relations interpersonnelles et groupales sont en mouvance dans une construction et une négociation de sens afin de favoriser « une quête de pertinence, une quête de cohérence et une quête de congruence » (Guay & Prud'homme, 2011, pp. 199-200). Elles s'appuient sur un ensemble de valeurs, de croyances, de buts et d'intérêts qui ne sont pas tenus pour acquis, mais qui évoluent, sont discutés et sont remis sporadiquement en question.

Ces relations ouvrent à une prise de parole tant de la part des participants/acteurs que du chercheur puisque le dialogue s'articule dans la diffusion d'une réflexion commune. Pour prendre en compte des considérations épistémologiques et méthodologiques, il est donc nécessaire de s'interroger sur la portée « de la voix du chercheur » dans un contexte donné (Malo, 2006), car celle-ci peut même être retenue comme élément de « preuve » lors d'un différend présenté en cour. Par exemple, cela a été le cas lors de la contestation judiciaire de la décision gouvernementale de l'Ontario en ce qui a trait à Montfort. La recherche a alors contribué à démontrer que :

L'intégration des services de santé pourrait, si elle n'est pas faite en tenant compte des droits et des réalités de la minorité, devenir un processus d'assimilation. Les institutions et les services bilingues sont des engins d'assimilation... Ce fait est soutenu par l'expertise des sociologues Roger Bernard (Université d'Ottawa) et Raymond Breton (Université de Toronto et Université Harvard). L'expertise de ces deux sociologues a été retenue en preuve par la Cour d'appel de l'Ontario dans le jugement Montfort (Hôpital Montfort, 2009, p. 21).

Dans la controverse entourant la sauvegarde de l'Hôpital Montfort, la recherche est venue appuyer les revendications de la collectivité (Bernard, 2000). C'est ainsi que la mise en mots et la mise en chiffres d'une situation concrète ont concouru à élucider une problématique et à en préciser les déterminants sociétaux. Cela est aussi le cas dans le deuxième rapport sur la santé des francophones de l'Ontario qui démontre qu'« Être minoritaire est un déterminant de la santé... que l'état de santé des francophones est moins bon que la majorité. » (Institut franco-ontarien de l'Université Laurentienne et Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique, 2005, p. 5).

Ces exemples permettent de constater que l'engagement du chercheur offre non seulement la possibilité de comprendre et d'expliquer l'agir, mais

aussi d'agir par l'explication et la compréhension. À cet effet, la rigueur méthodologique donne appui tant au processus en œuvre au cours de la collecte et de l'analyse de données que lors de son interprétation qui relève, selon Demazière et Dubar (1997), « de postures illustrative, restitutive ou analytique » (p. 16). Le choix de chacune de ces postures dénote également des considérations épistémologiques et méthodologiques dont il importe d'être conscient si la visée de la recherche est de coconstruire le sens d'expériences et de changements.

### *Coconstruire le sens d'expériences et de changements*

Dans une visée de comprendre le sens accordé à des expériences dans le cours de formations ou de réalisations artistiques, je mets en œuvre des études de cas ainsi que des approches ethnographique et herméneutique où j'interagis avec des participants/acteurs en tant que « ...sujets producteurs de sens, engagés dans un horizon de compréhension commun ». Je m'engage donc ainsi à « comprendre les situations depuis la perspective » de ces participants/acteurs et à « construire des interprétations valides des signifiés sociaux qui sont présents dans la situation à l'étude » (Amereigas, 2009, pp. 37-38). Réalisant la complexité de l'exercice dialogique que cela implique, je table sur le temps pour consolider une complicité et vivre l'interaction au fur et à mesure des démarches réalisées en concertation, car ancrer un processus de recherche dans un contexte exige de l'attention, de l'écoute et de la persévérance. Ce temps donne lieu de croiser des regards sur les identités multiples que chacun peut assumer et d'appivoiser la place du savoir dans l'action et sur celle-ci. Ce temps est d'autant plus indispensable qu'il demeure encore nécessaire de tisser des liens étroits entre les domaines des arts et de l'éducation afin qu'ils s'appivoisent mutuellement.

En procédant de manière à favoriser la compréhension à long terme, cela donne lieu à une construction de sens qui favorise une perspective non déficitaire où

les différents discours des acteurs sont structurés de façon à donner accès à la logique de chacun des acteurs, en fonction du contexte où il se situe, dans lequel il agit, et en tenant compte de la temporalité des événements... (Amereigas, 2009, pp. 37-38).

Que ce soit lors de la conception d'un projet, de la collecte et de l'analyse de données, de la diffusion de résultats et d'échanges à partir de ceux-ci, il importe d'en arriver « à maintenir la crédibilité à la fois du discours de l'acteur et du propre discours du chercheur aux yeux du lecteur » (Amereigas, 2009, p. 80). L'engagement prend ainsi en compte une responsabilité vis-à-vis du participant/acteur et du chercheur ainsi qu'une responsabilité envers ce tiers

parti qui lit et se réfère à la recherche, pour que ce dernier soit en mesure de saisir le sens, la construction de sens ainsi que l'ensemble des considérations ontologiques, épistémologiques, méthodologiques et éthiques qui y sont sous-jacentes.

Par ailleurs, dans une visée favorisant la transformation, je participe également depuis quelques années à une recherche formation réalisée dans le cadre du programme *Appui dramaturgique professionnel aux troupes scolaires 2010-2013* (Théâtre Action, 2009). Subventionné par le Fonds Jeunesse de la Fondation Franco-ontarienne et par le Conseil des Arts de l'Ontario, ce programme valorise le fait français en Ontario en offrant à des élèves du secondaire un appui tangible pour les aider à s'exprimer par l'écriture dramatique, c'est-à-dire à écrire des pièces à partir de leurs intérêts et préoccupations. Ces pièces sont par la suite produites par la troupe de l'école. De cette manière, ce programme tend à renforcer l'appartenance des jeunes à la langue et à la culture francophone par la création de spectacles présentés lors du *Festival de Théâtre Action en Milieu Scolaire* tout en consolidant la reconnaissance de l'apport du théâtre qui :

... constitue un remarquable outil de formation sociale. Non seulement les jeunes peuvent-ils apprendre mais ils ont aussi l'occasion de recréer leur monde, de l'exprimer, de l'exposer et de le vivre sur scène. En tant que reflet de leur réalité, le théâtre offre aux jeunes une tribune de réflexion ainsi qu'un engagement complet dans l'expression de cette réflexion (Théâtre Action, 2002-2003, p. 21).

Ce programme n'intègre pas en tant que tel un volet distinct de recherche. Il est subventionné et administré par Théâtre Action indépendamment du programme *Parcours de formation en écriture dramatique dans le contexte de la minorité linguistique francophone canadienne* dont je suis chercheuse principale et qui touche trois régions canadiennes : la Saskatchewan avec La Troupe du Jour, l'Ontario avec Théâtre Action et l'Acadie avec L'Escaouette. Cette gestion parallèle permet actuellement de cheminer ensemble en apprivoisant la place de la recherche au sein de l'action posée par Théâtre Action et de concevoir l'engagement comme un rapport relationnel privilégié à consolider.

Par ailleurs, dans l'établissement de ce rapport relationnel privilégié, la confiance continue de s'établir lors de la diffusion où des traces écrites alimentent le dialogue et incitent le chercheur à être « un acteur impliqué dans un discours dialogique, critique et réflexif, respectueux dans le partage des connaissances et dans le développement endogène d'une communauté »

(Morin, 2010, p. 59). La juste part de ce qui s’accomplit confirme ainsi au fur et à mesure un engagement dans et par la recherche qui porte sur l’action. Conçues en tant qu’espace dialogique, les traces écrites participent à une relation d’attachement réciproque et au sentiment d’appartenance groupale. Cependant, rien ne peut être tenu pour acquis, et c’est pourquoi il est essentiel de rester vigilant parce que des différends de compréhension et d’interprétation sont susceptibles de contrecarrer la confiance. La fragilité et la vulnérabilité sont inhérentes à la capacité d’authenticité de la relation entre participants/acteurs et chercheurs. Il est donc préférable d’exposer clairement les résultats de la coconstruction de sens afin de prendre en considération les différentes réactions et qu’elles puissent servir à la compréhension et l’interprétation du sens d’expériences et de changements. Encore faut-il que ces échanges soient vécus dans un esprit d’ouverture et de bienveillance, ce qui engage des considérations éthiques et évite d’en arriver à ce que la diffusion ne s’effectue que dans des ailleurs, situés en dehors du champ de vue de la communauté d’appartenance.

### **Considérations éthiques**

Il va sans dire que traduire l’engagement du chercheur en termes d’identité, c’est-à-dire du sentiment d’existence, d’attachement et d’appartenance groupale incite à se questionner sur le bien-fondé de la subjectivité en recherche. Force est de reconnaître que les paradigmes interprétatif et émancipatoire se conjuguent en relation avec des considérations éthiques qu’il serait hasardeux de ne pas prendre en compte dans l’engagement du chercheur avec la communauté. Si la mise en œuvre de la recherche « stimule et conduit à un engagement, voire une coopération confiante et loyale » (Morin, 2010, p. 59), il importe de s’interroger au sujet de l’espace révolu à la primauté de l’autre dans l’exercice de la science. Mais, n’y a-t-il pas un parti pris pour ne pas dire un « biais » de concevoir la recherche en tant que moments privilégiés de rencontres et traces dialogiques de la compréhension et l’interprétation de phénomènes?

### ***Aller au-delà de l’indicible***

Il y a certainement l’exercice lucide d’un choix lorsqu’un engagement est assumé dans une posture favorisant la subjectivité puisque le rapport d’altérité y est inévitable. De plus, l’authenticité qui prévaut parmi les critères relationnels inhérents aux considérations éthiques de la recherche qualitative (Savoie-Zajc, 2011) interpelle le respect d’un sens de dignité dans un rapport de soi à l’autre qui participe au sentiment d’exister comme l’explique Neuburger (2012) :

Le sentiment d'exister se construit dans une interface où chacun recherche ce qui peut le nourrir en termes d'appartenance et de relation et ce que le monde extérieur peut ou veut offrir. C'est un rapport entre soi et le monde extérieur que l'on peut définir en termes de dignité : recherche d'une dignité individuelle, d'un accord avec soi-même, et d'une dignité d'appartenance, celle qui nous est accordée par le monde qui nous entoure (p. 50).

Faut-il en arriver dans ce choix d'engagement à privilégier une « intropathie », c'est-à-dire à « saisir ce monde de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus » (Kauffman cité dans Vial & Caparros-Mencacci, 2007, p. 252)? Cette capacité d'entrer en résonance dépasse l'intention de chercher une compréhension en vue d'une interprétation, mais ouvre la voie à une disposition d'intérioriser le sens de manière à pouvoir le transposer sous forme langagière et à le rendre dans l'authenticité de l'autre à soi et vice-versa. Elle offre également la possibilité d'intégrer le rapport d'altérité dans la complexité de la double acception de la dignité à la démarche de recherche :

...il y a deux dignités, deux conceptions de la dignité qui, bien que complémentaires, peuvent entrer en conflit. Ces deux acceptions du terme dépendent de ce que le mot "dignité" ne recouvre pas un fait ou une action, mais est défini par un rapport. Selon l'endroit où l'on se situe, ce sont deux paysages distincts qui émergent. Si je me situe à l'extérieur d'un individu, par exemple en tant que représentant social ou membre d'une communauté quelconque, je vais définir ce qui me paraît devoir être son comportement pour qu'il soit compatible avec l'éthique du groupe auquel j'appartiens, que ce soit le couple, la famille, ou un groupe plus vaste qui peut être l'humanité entière afin que je lui reconnaisse son droit à être respecté, droit à sa dignité. Maintenant, si je me situe du côté de l'individu, il peut avoir sa conception personnelle de ce qui est digne ou pas dans son comportement et de ce qui est digne ou non dans les groupes auxquels il appartient (Neuburger, 2012, pp. 51-52).

Le chercheur trace une voix dans cette double acception en concevant aller au-delà de l'indicible non pas pour porter la parole de l'autre ou pour militer en faveur de croyances ou de valeurs, mais pour rendre perceptible ce qui a priori est imperceptible ou immuable :

cet immuable qui "déracine" celui qui les regarde, dans l'exacte mesure où il se laisse pénétrer par leur regard à eux, au point qu'à

la fin, le rapport à ses propres racines s'en trouve insensiblement mais inéluctablement modifié (Mélou, 1994, p. 2).

C'est cette mouvance ancrée dans des considérations éthiques qui fait en sorte que la question de l'identité et par ricochet du sentiment d'existence s'imbriquent dans un ensemble de considérations lorsqu'il est sujet de l'engagement du chercheur qualitatif, car celui-ci ne peut se fuir lui-même en cherchant à approfondir le sens qu'accorde à des phénomènes cet autre – participant/acteur – avec qui il est en relation interpersonnelle et de groupe. Dans cette mouvance, le chercheur vit les possibles de transformations à même la démarche méthodologique privilégiée tout en les scrutant.

### ***Assumer une dissemblance***

Comme le souligne Abdallah-Preteuille (1997) :

...L'éthique est cette rencontre de l'Autre comme autre, dans une altérité pleine et entière. L'exigence de la liberté d'autrui conditionne ma propre liberté et ma responsabilité. L'éthique a donc comme lieu propre la relation et, plus exactement, l'interaction dans la mesure où la reconnaissance d'autrui suppose la reconnaissance de son indéfectible liberté (p. 130).

En référence à l'Ontario français, les considérations éthiques font écho aux considérations ontologiques lorsque le chercheur participe avec la collectivité à assumer la différence, voire la dissemblance, et à en faire valoir le bien-fondé. C'est le cas, par exemple, du sociologue Roger Bernard (2000) lorsqu'il se porte *À la défense de Montfort*. Son intervention contribue alors à faire reconnaître des besoins inhérents aux Franco-Ontariens en matière de services de santé. Le sentiment d'existence et la valeur accordée à cette minorité sont au cœur de la controverse de la fermeture de l'Hôpital Montfort, conflit qui n'a été résolu qu'en cour d'appel après plusieurs années de contestation. Le sentiment d'existence était également en cause lors de la crise qu'a engendrée la mise à effet du *Règlement XVII*. Des considérations éthiques sont alors exprimées afin d'assurer le respect de la dignité de la personne et du groupe. Défier l'immuable de décisions politiques pour assurer une survie devient le point d'ancrage relationnel où le chercheur participe à la reconnaissance de droits de la minorité.

Dans un autre ordre d'idées, approfondir le sens de pratiques artistiques et de leur éducation dans le contexte de l'Ontario français contribue à éprouver le sens de l'existence afin de s'inscrire dans une mouvance où *L'art suscite l'art* (Théberge, 2009).

Les changements démographiques ontariens incitent une prise de conscience et une prise en charge de la situation de cette minorité linguistique. C'est pourquoi, la mise en œuvre de programmes qui favorisent les échanges avec des artistes et qui favorisent l'émergence et la consolidation d'un imaginaire collectif s'avèrent appropriée (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004, 2009). Le programme d'appui dramaturgique et le *Festival de Théâtre Action en milieu scolaire* participent également à ces moments privilégiés de rencontres qui mettent en valeur les réalisations artistiques d'élèves, donnent lieu à une prise de conscience identitaire et contribuent à resserrer des liens entre jeunes francophones de différentes régions de l'Ontario (Théberge & Skelling Desmeules, 2011). L'expression théâtrale devient à cet effet une occasion d'établir une relation entre le champ social et l'identité qui s'inscrit dans l'histoire propre du sujet, mais aussi dans l'histoire de ses échanges avec le milieu (Giust-Desprairies, 2003). Le dialogue concourt, entre autres, à approfondir ce que signifie assumer une dissemblance au quotidien pour des adolescents alors que l'appartenance au groupe est primordiale à cet âge.

De plus, en s'interrogeant sur la manière d'être d'un artiste lors d'un appui dramaturgique, l'élève porte également son attention sur ce « qui gouverne l'action de l'artiste dans les différents moments de la création » (Thély, 2006, pp. 3-4). Il est ainsi possible de prendre conscience et de parler de la place révolue à l'espace artistique de la minorité ainsi que de la valeur qui lui est accordée lorsque « ...l'engagement cherche à élargir les limites de l'espace public, en luttant contre l'indifférence et pour la reconnaissance d'identités porteuses de sens à la fois psychique et collectif » (Gardella & Monnet, 2006, p. 10). Ces « identités porteuses » sont en lien avec les considérations éthiques qui touchent des possibilités relationnelles d'être et d'assumer une dissemblance en toute dignité dans une authenticité tant ontologique, éducative, catalytique que tactique (Gohier, 2004; Savoie-Zajc, 2011).

### **Conclusion**

De la réflexion au sujet du sens de l'engagement du chercheur qualitatif et de celui que j'assume dans le contexte de la minorité linguistique de l'Ontario français transparaît une double dimension relationnelle d'attachement et d'appartenance. En tenant compte de considérations ontologiques, le cheminement que j'ai retracé s'inscrit dans une mouvance identitaire qui reconnaît la nécessité d'accentuer le sentiment d'appartenance. En termes de considérations épistémologiques et méthodologiques, l'engagement y est conçu comme un rapport relationnel privilégié contribuant à une coconstruction du

sens d'expériences et de changements. Selon des considérations éthiques, il s'agit d'aller au-delà de l'indicible et de permettre d'assumer la dissemblance en toute dignité et confiance.

Cependant, en terminant, j'insisterais sur l'importance accrue des considérations éthiques pour que la recherche continue d'offrir des possibilités d'expression de résilience à tout ce qui va à l'encontre de la dignité et du respect de la personne et évite de devenir uniquement un lieu de confortation envers des pouvoirs politiques et économiques en place. Se posent alors pour le chercheur non seulement la question du sens de l'engagement qu'il entend assumer, mais celui de sa carrière et de la manière dont il conçoit être ou ne pas être authentique dans le rapport relationnel privilégié qu'il coconstruit avec des participants/acteurs. L'exercice d'un dialogue à ce sujet entre chercheurs au sein même d'institutions universitaires peut susciter des malaises, mais est susceptible de participer tant avec des étudiants aux études supérieures qu'entre collègues au renouvellement de sens accordés à des considérations ontologiques, épistémologiques, méthodologiques et éthiques dans la mise en œuvre de programmes de recherches.

## Note

<sup>1</sup> « *Modern nations are all cultural hybrids* » (Hall, 1992, p. 297).

## Références

- Abdallah-Preteuille, M. (1997). Pour une éducation à l'altérité. *Revue des sciences de l'éducation, XXIII*(1), 123-132.
- Ameigeiras, A. (2009). L'herméneutique dans l'approche ethnographique. Du labyrinthe de la compréhension au défi de l'interprétation. *Recherches qualitatives, 28*(1), 37-52.
- Association des théâtres francophones du Canada (ATFC) (2004). *Vingt ans d'affirmation théâtrale*. Ottawa : Association des théâtres francophones du Canada.
- Beddows, J. (2001). *Tracer ses frontières : vers un théâtre franco-ontarien de création à Ottawa*. Ottawa : Les Éditions du Nordir.
- Beddows, J., & Mercier, A. (2007). *Pour mettre au monde un théâtre franco-ontarien : les 35 premières années de Théâtre Action*. Ottawa : Théâtre Action.
- Bernard, R. (2000). *À la défense de Montfort*. Ottawa : Les Éditions du Nordir.



- Centre de recherche en civilisation canadienne française (2012). *La présence française en Ontario : 1610, passeport pour 2010. Le règlement 17*. Repéré à <http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/IV/IVD1a/IVD1a.html>
- Demazière, D., & Dubar, C. (1997). Postures de recherche et statut de la parole des gens. Dans D. Demazière, & C. Dubar (Éds), *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion* (pp. 15-45). Paris : Nathan.
- Gardella, E. & Monnet, E. (2006). Éditorial. *Tracés. Revue des sciences humaines*, 2(11), 9-15. Repéré à <http://traces.revues.org/358>
- Gervais, G. (1996a). Le Règlement XVII (1912-1927). *Revue du Nouvel-Ontario*, 18, 123-192.
- Gervais, G. (1996b). Aux origines de l'identité franco-ontarienne. *Les Cahiers Charlevoix*, 1, 125-168.
- Giust-Desprairies, F. (2003). *L'imaginaire collectif*. Toulouse : Éditions Érès.
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17.
- Gouvernement de l'Ontario – Office des affaires francophones de l'Ontario (2009). *Recensement de 2006*. Repéré à <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/franco-carte.html>
- Guay, M.-H., & Prud'homme, L. (2011). La recherche-action. Dans T. Karsenti, & L. Savoie-Zajc (Éds), *La recherche en éducation : étapes et approches* (pp. 183-211). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Hall, S. (1992). The question of cultural identity. Dans S. Hall, D. Held, & T. McGrew (Éds), *Modernity and its future* (pp. 273-316). Cambridge : Polity Press.
- Hôpital Montfort (2009). *Document d'appui pour les ambassadeurs et ambassadrices de l'Hôpital Montfort*. Repéré à [http://www.hopitalmontfort.com/cmsUploads/montfort/File/Document\\_d\\_appui\\_pour\\_les\\_ambassadeurs\\_-\\_novembre\\_09.pdf](http://www.hopitalmontfort.com/cmsUploads/montfort/File/Document_d_appui_pour_les_ambassadeurs_-_novembre_09.pdf)
- Hôpital Montfort (2012). *Montfort, au coeur de la communauté. Notre histoire*. Repéré à <http://www.hopitalmontfort.com/notre-histoire.cfm>
- Institut franco-ontarien et Programme de recherche, d'éducation et de développement en santé publique (2005). *Deuxième rapport de la santé des Francophones de l'Ontario*. Repéré à [http://www.sdhu.com/uploads/content/listings/rapport\\_sante\\_jan06.pdf](http://www.sdhu.com/uploads/content/listings/rapport_sante_jan06.pdf)
- Linton, R. (1977). *Le fondement culturel de la personnalité*. Paris : Dunod.

- Malo, A. (2006). La construction du sens et la part de la voix du chercheur : une illustration basée sur une recherche menée dans le champ de recherche sur la formation à l'enseignement à partir d'une perspective non déficitaire. *Recherches qualitatives*, 26(2), 66-84.
- Mélon, J. (1994). *Notes sur l'intropathie*. Repéré à <http://home.scarlet.be/cep/CAHIERS/intropat.htm>
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Ministère de l'Éducation de l'Ontario (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.
- Morin, A. (2010). *Cheminer ensemble dans la réalité complexe. La recherche-action intégrale et systémique (RAIS)*. Paris : L'Harmattan.
- Mucchielli, A. (1986). *L'identité*. Paris : Presses universitaires de France.
- Neuburger, R. (2012). *Exister. Le plus intime et fragile des sentiments*. Paris : Payot.
- Savoie-Zajc, L. (2011). La recherche qualitative/interprétative en éducation. Dans T. Karsenti, & L. Savoie-Zajc (Éds), *La recherche en éducation : étapes et approches* (pp. 123-147). Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Terato (2008). [Compte rendu de] D. Demazière, & C. Dubar (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris : Nathan. Repéré à <http://teratoblog.wordpress.com/2008/05/28/d-demaziere-cl-dubar-analyser-les-entretiens-biographiques/>
- Théâtre Action (2002-2003). *La force du théâtre. Étude sur l'impact socioéconomique et culturel de l'activité théâtrale en Ontario français. Secteur scolaire*. Ottawa : Théâtre Action.
- Théâtre Action (2009). *Appui dramaturgique professionnel aux troupes scolaires 2010-2013*. Ottawa : Théâtre Action.
- Théberge, M. (1998). L'identité culturelle d'étudiants de la formation à l'enseignement : sentiments et référents identitaires. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 33(3), 265-283.
- Théberge, M. (2009). *L'art suscite l'art. Entr'Acte : revue de réflexion sur le théâtre franco-ontarien*. Ottawa : Théâtre Action.

- Théberge, M., & Skelling Desmeules, M.-E. (2011). Le Festival Théâtre Action en milieu scolaire comme lieu de rencontre. *Revue Francophonies d'Amérique*, 31, 93-114.
- Thély, N. (2006). Manières de faire : pratique et engagement de l'artiste contemporain. *Tracés. Revue des sciences humaines*, 2(11), 97-115. Repéré à <http://traces.revues.org/242>
- Vial, M., & Caparros-Mencacci, N. (2007). *L'accompagnement professionnel? Méthode à l'usage des praticiens exerçant une fonction éducative*. Bruxelles : De Boeck.

**Mariette Théberge** enseigne à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et détient un doctorat dans ce domaine. Ses recherches portent sur la formation artistique, le processus de création, l'identité et l'accompagnement dramaturgique. Elle privilégie l'exploration de méthodologies ethnographiques, autoethnographiques et participatives pour approfondir le sens de l'éducation artistique dans le contexte de la Francophonie canadienne.